



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5613>

Stage syndicale TZR 2018

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Date de mise en ligne : jeudi 4 octobre 2018

SNES Dijon

De nombreux collègues débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une simple variable d'ajustement pour l'Administration. Celle-ci, faute de disposer de personnels en nombre suffisant, cherche en effet à rentabiliser au maximum les titulaires que sont les TZR, qui subissent affectations hors-zone, sur plusieurs établissements, se voient contraints à accepter des heures supplémentaires, etc.

Le remplacement est un besoin permanent du service public ; améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service Public d'Éducation ambitieux.

Pour sortir de l'isolement, connaître vos droits et savoir comment les faire respecter, participez au stage TZR de la section académique !

-Programme de la journée :

Matin :

Conditions d'exercice des TZR :

Que peut-vous imposer l'Administration ? A quelles indemnités avez-vous droit ? Comment revaloriser et rendre attractives les fonctions de TZR ? Quelles actions mène le SNES-FSU pour défendre les TZR ?

Frais de déplacement :

Dans quel cas sont-ils dus ? Comment les réclamer ? Comment le SNES-FSU peut-il vous accompagner pour en obtenir le versement ?

Après-midi :

Mutations inter/intra/phase d'ajustement

Quelles sont les règles du mouvement ? A quelles bonifications ai-je droit ? Quelle stratégie adopter pour obtenir la mutation souhaitée ?

Vie du collectif TZR : Témoignages, réflexions pour la revendication

- Horaires :

Le jeudi 15 novembre , de 9h30 à 16h30

- Lieu :

A la section académique du SNES Dijon, 6 allée Cardinal de Givry - 21000 Dijon (proximité du tram place de la République).

- Comment s'inscrire ?

1) S'inscrire au stage auprès de la section académique SNES-FSU via le formulaire ci-dessous.

2) La demande d'autorisation d'absence adressée au Recteur est à remettre au chef d'établissement du Rad ou d'un établissement d'exercice, au moins un mois avant la date du stage.

ATTENTION !! Date limite de remise de la demande d'autorisation d'absence : le lundi 15 octobre 2018.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la section académique : s3dij@snes.edu